

LE TEMPS

Vaud Lundi 11 juillet 2011

L'égalité menacerait les élèves surdoués

Par Marco Danesi

Des mesures spécifiques sont réclamées en faveur des enfants précoces. Leur sort rejait sur la réforme scolaire, soumise à votation le 4 septembre

La calligraphie se déploie timide sur la feuille. L'enfant à haut potentiel intellectuel (HPI) évoque la friche de sentiments qui l'habite. «Je ne veux plus subir et m'écraser face aux peines qui martyrisent mes tripes. Je ne veux plus avoir peur de moi, je ne veux plus craindre de devenir moi. Je cherche des portes de sortie qui me permettraient de fuir le combat, mais il n'y en a pas car le forfait est une défaite, rien d'autre. Je sais que ça fait mal, que tous les jours sont plus pénibles que les précédents dans la mesure où la fatigue et la douleur n'ont rien de constant, ça s'accumule. Mais mon cœur est fier et mon âme est solide.» La main qui écrit a entre 12 et 15 ans. L'élève fréquente l'école Sofia de Lausanne.

Cette confession renvoie aux tourments des enfants au Q.I. hors norme ([lire ci-contre](#)). Elle questionne une fois de plus l'école. Doit-elle se préoccuper des intelligences précoces et exceptionnelles, parfois source de souffrances affectives et sociales, ou, au contraire, peut-elle considérer qu'un surdoué s'en sortira quoi qu'il arrive? Les proches des HPI revendiquent un accompagnement particulier pour ces élèves. Le décalage entre leurs besoins et l'école provoque trop souvent des troubles voire l'échec scolaire. Les autorités cantonales rappellent, face aux critiques dont elles font l'objet, les efforts consentis. Mais, l'école, insistent-elles, doit surtout offrir au plus grand nombre la meilleure formation possible, avec des égards pour les plus faibles.

Fatalement, le débat sur les surdoués rejait sur la controverse suscitée par la réforme en cours de l'école vaudoise. L'initiative «Ecole 2010. Sauver l'école» et le contre-projet élaboré par le parlement qui s'affronteront dans les urnes le 4 septembre esquissent des horizons alternatifs pour les enfants précoces. Le sort de HPI flotte entre les initiants qui exigent voies spécifiques et sélection et leurs adversaires qui revendiquent intégration et excellence pour tous.

Valérie Beauverd travaille à l'épanouissement scolaire des élèves surdoués. La directrice de l'école privée Sofia, qui a accueilli en 2010-2011 une soixantaine d'élèves, dénonce la standardisation qui pèse sur l'école publique. «Les études PISA exercent désormais leur emprise sur le système scolaire. De fait, on normalise au nom de l'employabilité. On finit par pénaliser les enfants qui ont des difficultés de comportements, des troubles psychologiques ou qui sont simplement décalés par rapport à la majorité».

Après des décennies passées dans le secteur public, Marianne Strahm qui collabore avec Sofia, est encore plus sévère. «L'école obligatoire casse la créativité, les individualités. Les HPI dérangent car ils menacent l'autorité des professeurs». L'ancienne enseignante du collège lausannois de Béthusy, à l'origine de programmes destinés aux enfants surdoués, réclame une approche attentive aux besoins spécifiques des élèves mais centrée sur la transmission des connaissances. Malgré les quelques aménagements existants – à l'image du saut vers une classe supérieure dont la réussite peut s'avérer très aléatoire – «la prise en charge des ces élèves qui ont soif d'apprendre dépend beaucoup trop de

la bonne volonté des maîtres ou des établissements, voire de l'abnégation des parents. Sans parler des parcours de combattant des géniteurs pour faire admettre, parfois en vain, la précocité de leurs enfants», déplore Roberta Poulin.

Idéalement, note la présidente de l'Association suisse pour les enfants précoces (ASEP), «il faudrait une réelle pédagogie différenciée dès les premières années d'école». Or, de l'avis des personnes qui se consacrent au sort des HPI, c'est la capacité des enseignants à assumer cette tâche qui est au cœur du problème. Il existe certes dans le canton de Vaud des modules de sensibilisation dans le catalogue des formations continues. Pourtant une véritable préparation à affronter les particularités de ces écoliers fait défaut, indique Roberta Poulin.

D'autres cantons font davantage d'efforts, surtout en Suisse alémanique, observe la présidente de l'ASEP. Du côté romand, Neuchâtel a édité une brochure de sensibilisation à l'intention des enseignants. D'autres y songent. Alors que les Vaudois, regrette-t-elle, semblent plus réticents à entreprendre une telle démarche.

Roberta Poulin «saute au plafond» quand elle entend qu'il serait «inégalitaire d'en faire davantage pour les plus doués». Elle estime que, faute de mesures appropriées, «30% des HPI sont en échec les trois dernières années de la scolarité obligatoire». C'est pourquoi la psychologue Claudia Jankech-Caretta, spécialiste de la question, suggère depuis longtemps de «remplacer le principe d'égalité par celui d'équité». Et d'imaginer des enseignements personnalisés.

«Les écoles privées sont une issue de secours, admet Roberta Poulin, mais elles ne sont pas à la portée de tout le monde.» Malgré les critiques, l'école Sofia, l'une des trois enseignes vaudoises offrant des cursus aux enfants surdoués, veut œuvrer en partenariat avec l'Etat. «Tôt ou tard ces élèves retourneront dans les classes publiques», souligne Valérie Beauverd.

Serge Martin, directeur général adjoint à la direction de l'enseignement obligatoire du canton de Vaud (DGEP), responsable de la pédagogie, conteste l'inertie dont on accuse l'école. De la différenciation des programmes aux «classes du mercredi» réunissant les surdoués autour d'activités stimulantes, des cours Euler dispensés par l'EPFL aux fous de mathématiques jusqu'à l'enseignement spécialisé, Serge Martin estime que l'école ne faillit pas à sa mission en faveur de plus doués. Il compte qu'en dehors des dotations ordinaires 5000 périodes supplémentaires sont allouées chaque année pour la prise en charge des élèves HPI qui présentent des troubles du comportement ou de l'apprentissage. Ce sont ces enfants qui préoccupent le plus Serge Martin. «Notre but est d'identifier ces cas et de prévenir les difficultés scolaires», précise-t-il. Pour lui, les surdoués qui souffrent «sont la source d'une vraie interrogation».

Serge Martin rappelle enfin que la nouvelle loi scolaire en gestation prévoit la possibilité pour les établissements de proposer des cursus ad hoc pour les talents sportifs, artistiques – c'est déjà le cas – et intellectuels – ce qui serait nouveau. Il nuance cependant en guise d'avertissement: «Toutes les ressources que l'on attribuerait à des élèves à haut potentiel qui vont bien ne pourront pas être utilisées ailleurs.» Le débat n'est pas près de s'apaiser.